

EDITO

Au loin s'en vont les hausses de prix

Depuis 2007, chacun s'était préparé à vivre une période faste pour les matières premières. Une aubaine pour les producteurs, une contrainte pour les utilisateurs. Les projections établies sur moyen terme par de grandes institutions internationales indiquaient que cette tendance haussière s'inscrirait dans la durée. Beaucoup y ont vu un levier pour amorcer un processus de développement et de sortie de la pauvreté. Depuis un an, on assisterait plutôt à la fin du super cycle des matières premières.

Décidément, quelque chose ne tourne pas bien rond dans l'économie mondiale. Il n'y a pas encore si longtemps, à la faveur de la crise dite des *subprimes*, un processus de hausse vertigineuse des prix des matières premières s'enclenchait, affolant les uns - les utilisateurs de ces produits de base - réjouissant les autres - les producteurs, beaucoup d'entre eux étant encore situés dans les régions en développement. Trois pics de prix étaient alors recensés entre 2007 et 2013. Outre la circulation des actifs financiers entre les marchés les plus porteurs, il y eut, on s'en souvient, le choc de la croissance chinoise. En accélérant son industrialisation, l'Empire du Milieu siphonnait des parts importantes, voire colossales, des disponibilités en produits de base. Pétrole, produits à usages industriels, biens agricoles, toutes les matières premières connaissaient alors un trend ascendant, jugé durable, au moins à moyen terme. L'économie mondiale semble toutefois ne pas s'être complètement relevée de la violente crise qu'elle a connue entre 2007 et 2010. Les prévisions du FMI et de la Banque Mondiale ont été récemment révisées à la baisse, et le ralentissement chinois - euphémisme sans doute - apparaît comme singulièrement anxiogène pour les investisseurs. Passer d'un taux de croissance à deux chiffres durant quelques années - 12 à 14 % - à moins de 7 % en 2015 n'est pas anodin. Cela se répercute sur la dynamique des importations. La Chine continue certes à importer, mais beaucoup moins. Et il se trouve que, sur les marchés agricoles, l'abondance règne - céréales, lait - du côté de l'offre, entraînant les prix vers le bas, la demande n'étant pas au rendez-vous. La Chine n'est pas la seule à connaître le marasme économique. Brésil, Russie, Afrique du Sud, trois pays emblématiques de ce que l'on appelait hier encore les émergents, et qui, lors de la crise, constituaient, avec la Chine, les économies tirant vers le haut la croissance de l'économie mondiale.

La croissance chinoise, c'était plus d'un tiers de la croissance du PIB mondial. Confrontés à la baisse des prix des matières premières, ces économies accumulent moins de recettes tirées de leurs exportations. Pour la Russie, la chute du prix du pétrole est une mauvaise nouvelle, dans la mesure où les pétro-devises qu'elle retire des ventes de barils et de gaz représentent 40 % du budget national et près de 50 % des exportations. D'autres nations productrices et exportatrices de matières premières, à l'instar de l'Algérie, sont en difficultés, faisant du coup l'objet d'une attention particulière quant aux risques socio-politiques qu'une telle conjoncture renferme. Moins de recettes, moins de croissance, fuite des capitaux, dépréciation des taux de change... autant de paramètres fragilisant les économies émergentes ou en développement, avec les effets induits sur les pays industrialisés, qui voient leurs débouchés se contracter. Un cercle vicieux semble bel et bien s'installer, faisant craindre le retour de la crise, de la récession, voire de la déflation. En dévissant comme ils le font, les prix des produits de base traduisent sans doute la fin du super-cycle haussier que beaucoup voyaient s'installer dans la durée. La chute actuelle des prix forme une puissante force de rappel. Cette dégradation de la croissance de l'économie mondiale est d'autant plus préoccupante que, depuis la crise financière de 2007, l'endettement n'a cessé de progresser sous l'impulsion des injections de liquidités auxquelles les Banques centrales ont procédé. Aux États-Unis, là où la crise s'était déclenchée, l'endettement total des agents économiques est désormais de 318 % du PIB, contre 288 % juste avant la crise. Les gouvernements sont au pied du mur. Sans un effort d'anticipation, sans davantage de coordination des politiques économiques, l'économie mondiale risque de retomber dans l'ornière.

Meilleurs vœux 2016 à toutes et à tous !

Contact : Thierry POUCH

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

9 avenue George V
75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Fax : 01 53 57 10 05

Email :
ac-

cueil@apca.chambagri.fr
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public
Siret 180070047 00014

**www.chambres-
agriculture.fr**

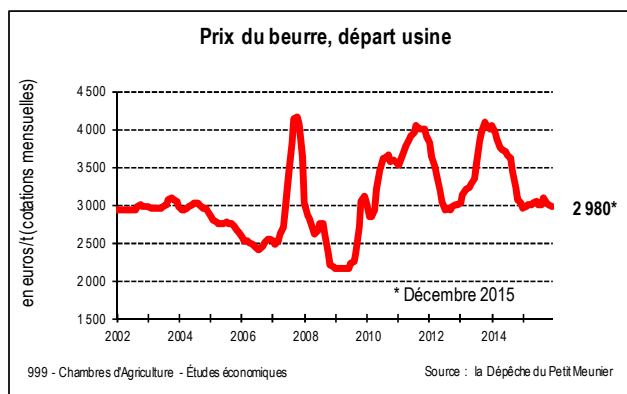
**Avec la participation
financière du CasDAR**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Le prix de la tonne de beurre sous les 3 000 €



La fin de l'année 2015 n'a pas permis au beurre de reprendre des couleurs côté prix. Après une fragile phase de stabilisation qui a fait suite à une chute vertigineuse, la tonne de beurre a crevé le seuil des 3 000 €. Dans l'Union européenne, le début de l'année 2016 est encore pire, puisque la tonne de beurre se négocie en moyenne à 2 850 €. Abondance d'offre, recul des importations dans certains pays (Russie, Chine, Maroc...), une confirmation que le secteur laitier est entré en crise structurelle.

Revenu agricole en baisse pour l'Union européenne en 2015

Dans les comptes de l'agriculture européenne publiés par Eurostat, l'année 2015 se solderait par une baisse de -4,8 % du revenu net des facteurs de la branche agricole par actif pour l'Union européenne à 28 (moyenne des résultats nationaux) par rapport à 2014. Pour l'Allemagne, le recul est particulièrement fort : -37,6 %.

En décembre 2015, l'INSEE publiait les comptes prévisionnels de l'agriculture française de l'année 2015 où les indicateurs de revenu affichaient une hausse qui avait surpris les acteurs du monde agricole alors que l'élevage traverse une crise grave. A bien regarder les comptes de l'INSEE, il apparaît que cette hausse de revenu s'explique par le recul du coût des consommations intermédiaires et par une hausse des subventions car du côté de la production, on constate un repli des volumes et une stagnation des prix (en termes réels, compte tenu de l'inflation). Un résultat statistique que l'on pourrait résumer en ces termes : une hausse de revenu sans croissance d'activité.

La situation de l'agriculture est proche, pour ne pas dire conforme, à celle de l'ensemble des entreprises françaises qui ont vu leur taux de marge progresser en 2015 non pas en raison d'une croissance de leur activité et de leur productivité mais grâce à la baisse de leur facture énergétique (cf, la note de conjoncture de l'INSEE, *Informations Rapides n° 322*, 23 décembre 2015). Ailleurs en Europe, dans le domaine agricole, le recul du coût des intrants n'aura pas été suffisant pour compenser la baisse de la valeur de la production (singulièrement, des productions animales) et l'année 2015 se solderait par une baisse de -4,8 % du revenu net des facteurs de la branche agricole par actif pour l'ensemble de l'Union européenne à 28 (communiqué de presse n° 223/2015, du 15 décembre 2015). Dans le communiqué de presse très laconique d'Eurostat, le résultat qui frappe le plus est le très fort recul du revenu agricole en Allemagne : - 37,6 %.

Fort impact des crises laitières et porcines en Allemagne

Alors que l'on croyait l'agriculture allemande bien armée pour faire face aux tensions des marchés agricoles, il semblerait, au regard des résultats prévisionnels de 2015, que les crises laitière et porcine ont eu un impact plus fort dans cet Etat membre qu'en France. En outre, le secteur des productions végétales dégage aussi des résultats en recul, ce qui conduit à la forte dégradation du revenu agricole en Allemagne (tableau 1).

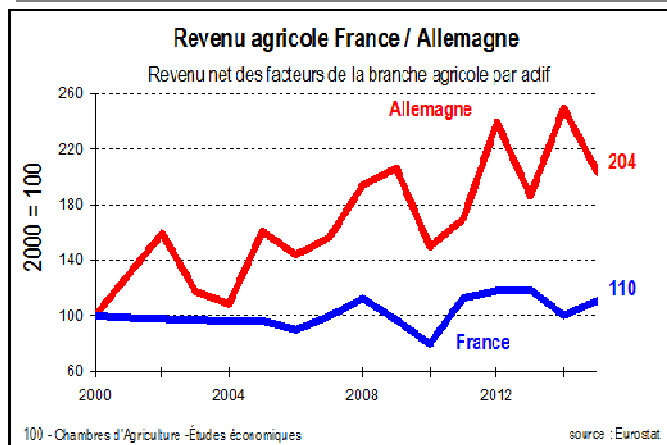
Tableau 1

Comptes de l'agriculture 2015		
Taux de variation de la valeur de la production 2015 / 2014 (en %, en termes réels)		
	France	Allemagne
Production agricole totale	-0,6	-12,9
Production végétale	+2,3	-12,6
Céréales		+1,9
Productions animales	-5	-14,4
Lait		-11,1
Porcins		-7,1
Consommations intermédiaires	-3,1	-4,5
Energie		-16,4
Revenu Net des Facteurs de la Branche Agricole par actif	+8,8	-37,6

Source : Eurostat

Cependant, le différentiel de croissance du revenu agricole accumulé depuis le début de la décennie 2000 reste la faveur de l'Allemagne, même s'il se réduit après la baisse sévère de revenu de 2015 (graphique 1). On observe aussi que l'agriculture allemande est plus accoutumée aux brusques soubresauts de conjoncture que l'agriculture française car les variations interannuelles de revenu y ont été bien plus fortes que ce qu'on a pu voir en France. On constate aussi qu'après chaque épisode de baisse, l'agriculture allemande a rebondi avec une reprise de croissance.

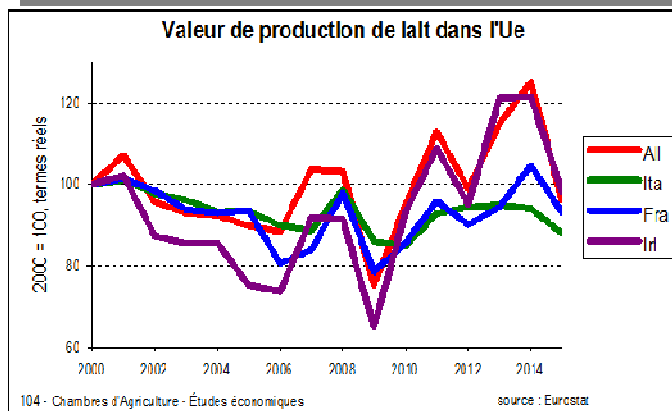
Graphique 1



La marque de la sortie des quotas laitiers dès 2006

En 2015, il s'est donc opéré une grande rupture dans l'économie laitière européenne avec la sortie des quotas laitiers. Dans un contexte d'érosion de la demande mondiale et d'abondance de l'offre, cela s'est traduit par une chute des prix et des valeurs des productions laitières européennes. Cependant, l'année 2015 n'est que le point d'aboutissement d'un processus qui s'est engagé il y a une dizaine d'années (réduction des prix d'intervention des marchés laitiers en 2004-2007 et progression des droits à produire en 2008). La sortie progressive des quotas laitiers est visible chez les états membres laitiers dès le milieu de la décennie 2000, par une instabilité des valeurs des productions laitières nationales (graphique 2).

Graphique 2



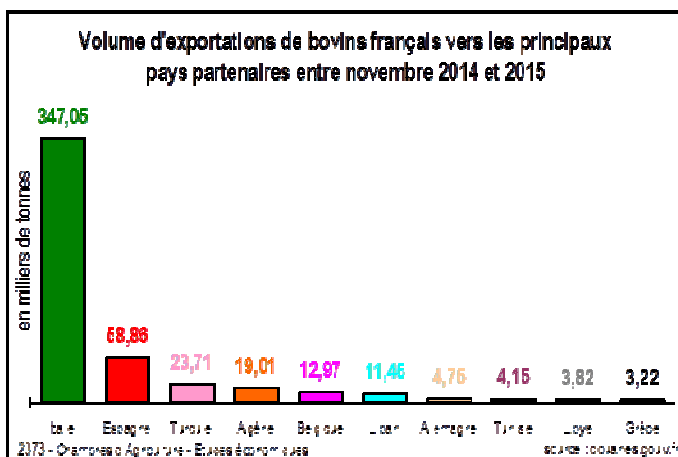
L'évolution de la production laitière en Europe depuis dix ans est symptomatique de l'instabilité dans laquelle s'est installée l'agriculture européenne dont les variations de revenu sont les indicateurs les plus clairs.

Contact : Didier CARAES

La FCO : un préjudice économique pour les éleveurs

La découverte d'un premier foyer de Fièvre catarrhale ovine (FCO) dans l'Allier, annoncée par le ministère de l'Agriculture le 11 septembre 2015, a depuis été suivie d'une expansion de la maladie sur de nombreuses autres régions françaises. Alors que la crise de l'élevage a déjà durement touché les éleveurs bovins, la persistance de la maladie mine les exportations de la filière, qui est l'un des débouchés les plus importants dans certaines régions. Cette situation devient économiquement intenable en ce début d'année 2016.

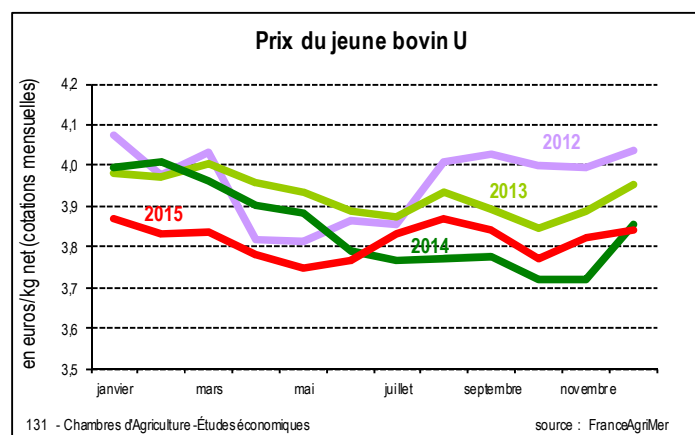
L'expiration du protocole d'accord entre la France et l'Espagne depuis le 1^{er} janvier 2016 sur les conditions d'exportations d'animaux vivants constitue un énième coup de massue pour la filière, malgré la réaction rapide des autorités françaises pour rouvrir au plus vite le marché (voir plus loin). La fermeture des frontières espagnoles à toutes les bêtes non vaccinées, associée au refus des autorités turques de recevoir des bêtes vaccinées, va contraindre les éleveurs à conserver leurs animaux plus longtemps sur les exploitations. De plus, même si l'Italie est de loin le premier importateur de bovins français, ces deux marchés ont un poids important dans les exportations françaises. Leur fermeture est donc catastrophique, aussi bien pour les éleveurs dont le cheptel n'est pas touché par la maladie.



Une étude¹ de l'Institut de l'Élevage (IDELE) a mis en évidence les conséquences économiques de la FCO de 2007 et les coûts que la maladie a provoqués sur un échantillon d'exploitations dans les élevages ovins, bovins viande et bovins lait. On peut s'attendre à ce que le préjudice subi par les éleveurs bovins soit tout aussi important sur la période 2015-2016. Alors que le marché des jeunes brouillards (JB) est encore très lourd, le blocage des exportations va contribuer à l'érosion des prix et empêcher la vente des animaux, soit une perte de revenu conséquente pour les éleveurs dont l'export représente jusqu'à 25 % de leur revenu total, comme dans les exploitations laitières de montagnes. Par ailleurs, la capitalisation forcée du cheptel accroît les charges et les frais pesant sur les éleveurs. Dans un premier temps, la FCO oblige les éleveurs à vacciner un nombre croissant d'animaux et à engager des frais de désinsectisation. Par ailleurs, le transport des animaux à travers les régions infectées est soumis à des précautions sanitaires strictes qui entraînent un coût supplémentaire pour les éleveurs. Ensuite, la maladie accroît le taux de mortalité et impacte la santé des bêtes guéries, qui garderont des séquelles sur le long terme (malformation à la naissance, moins de quantité de

viande, allègement du poids). Dans un second temps, les éleveurs sont contraints d'acheter davantage d'aliments si leur cheptel n'est pas décapitalisé, alors que la récente sécheresse les a déjà contraints à acheter des fourrages. Aussi, la FCO oblige les éleveurs à allonger le temps de travail sur l'exploitation pour l'entretien courant des bêtes, ainsi que pour la recherche de signes cliniques. Le préjudice subi par les éleveurs est donc multiple, dû à un manque à gagner avec la baisse des ventes, des prix et de la mortalité des bêtes.

Mais il est aussi dû à une perte d'économie par rapport à l'impact de la maladie sur le cheptel à long terme, et l'allongement du temps de travail sur l'exploitation. Enfin, la FCO génère des coûts indirects supplémentaires avec le blocage des exportations. Il est urgent que le gouvernement français négocie des accords avec certains importateurs de bovins français que sont la Turquie et l'Espagne afin d'accéder de nouveau à des marchés vitaux pour la filière. Le maintien des flux d'exportations vers l'Italie et l'Afrique du Nord n'est pas suffisant pour absorber l'excédent d'offre et soutenir des cours qui restent bas.



Les dispositifs d'indemnisations, comme celui du Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnementale (FMSE), sont une solution pour amortir les pertes des éleveurs en attendant la levée des restrictions sanitaires. Toutefois, une évaluation des préjudices approfondie doit être envisagée pour couvrir l'ensemble des dommages des éleveurs, et pas uniquement la perte d'animaux dans le cheptel. Par ailleurs, les dispositifs d'aides envisagés par le gouvernement pour les agriculteurs les plus en difficultés, les promesses liées à une année blanche partielle, la position du secteur bancaire sur les traites financières et la conjoncture du marché de la viande seront à surveiller en ce début d'année pour évaluer la situation des éleveurs. La longueur du versement des aides et la progression des abattements liés aux réformes des vaches laitières avec le retournement du marché du lait laissent peu de place à l'optimisme. L'annonce le 12 janvier par le gouvernement de la reprise des exportations vers l'Espagne des veaux situés dans la zone réglementée et ayant des résultats d'analyses négatifs pour la FCO, 14 jours après la période d'inactivité vectorielle, apparaît comme la seule éclaircie actuelle pour l'élevage bovin.

Contact : Quentin MATHIEU

¹ Mounaix B., David V. et Lucbert J., « Impacts technico-économiques de la FCO dans les élevages ovins et bovins français : Bilan de l'épizootie de 2007 », Compte rendu final 13 08 38028, Collection Résultats, Décembre 2008

L'adieu aux restitutions

La dixième Conférence Ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Nairobi en décembre 2015 n'a accouché que sur un Accord a minima. C'est moins la modestie du résultat que l'on retiendra, habitués que nous sommes des échecs des négociations multilatérales supervisées par l'Institution de Genève, que la décision de mettre fin une fois pour toute aux subventions à l'exportation. En matière de remise en question de la légitimité de l'OMC, la cause semble entendue, en tous les cas du côté de Washington, pour qui les futures négociations commerciales devraient se dérouler en dehors de ce cadre institutionnel qu'est l'OMC.

Pour le secteur agricole, l'Accord de Nairobi contient donc le projet d'éliminer les subventions aux exportations. Le démantèlement doit être immédiat pour les pays industrialisés. Certains exportateurs bénéficient toutefois d'un régime dérogatoire, leur permettant de prolonger l'usage de ces subventions jusqu'en 2020, du fait que de tels soutiens sont dirigés vers le secteur de la transformation. Quant aux économies en développement, l'horizon de temps fixé pour qu'elles éliminent à leur tour leurs subventions est 2018.

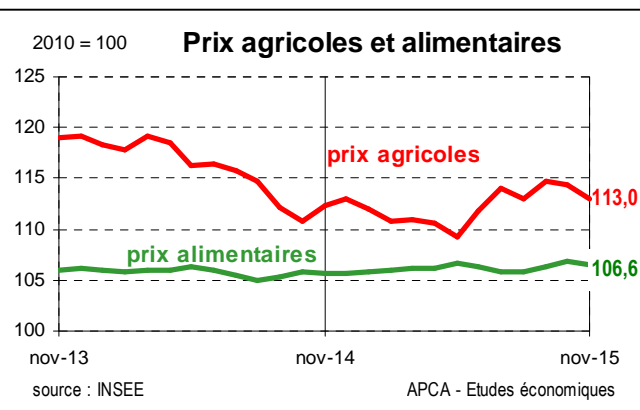
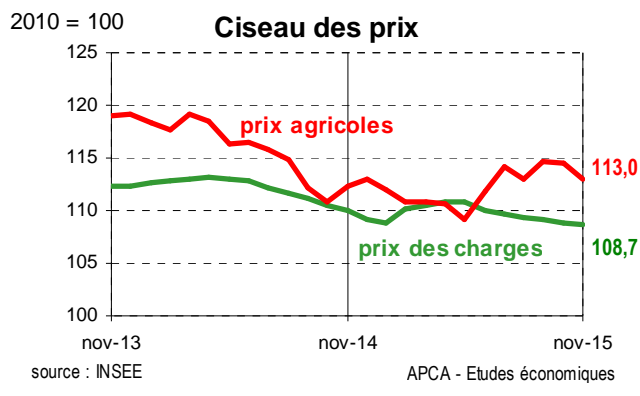
S'agissant de l'Union européenne, c'est bel et bien la fin des célèbres et si controversées restitutions aux exportations. Au gré des réformes, l'UE avait réduit à peu de choses ces soutiens aux exportations dans son budget total agricole. Mieux encore, au travers d'un Règlement d'exécution datant de 2013, l'UE avait fixé le montant des restitutions à zéro euro. Cette décision fut contestée auprès du Tribunal de l'UE par la France et par des entreprises comme Doux et Tilly-Sabaco, qui demandaient l'annulation de ce Règlement d'exécution. Le Tribunal a statué, et, dans un arrêté du 14 janvier, n'entend pas demandé à l'UE de renoncer à sa décision.

OMC d'un côté, tribunal de l'UE de l'autre, les exportateurs vont devoir se trouver d'autres outils pour préserver ou conquérir des marchés. La parité de l'€, qui a été favorable ces derniers mois aux exportateurs de viande de volaille, en constitue l'un d'entre eux, en dépit de sa dimension aléatoire. Au-delà de la volaille, la fin des restitutions n'est pas une bonne nouvelle pour les éleveurs de porcs. Dans la crise qu'ils traversent, c'est un soutien précieux qui disparaît. Pour la PAC, une page supplémentaire se tourne.

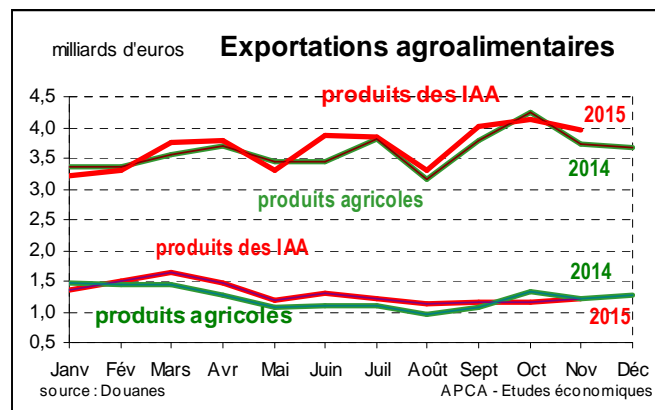
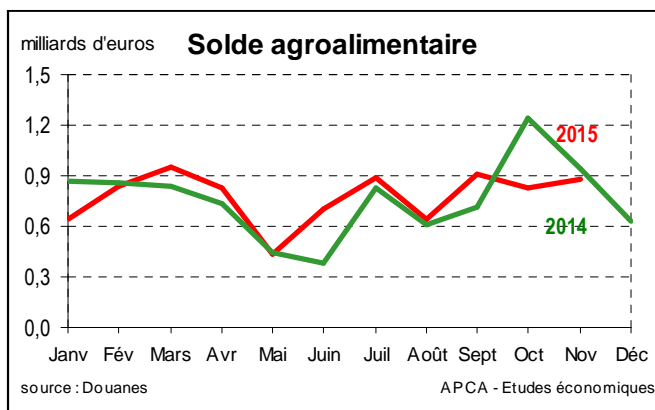
L'issue trouvée à Nairobi correspondra bien évidemment aux attentes et autres exigences de la Commission européenne laquelle, niant que la PAC soit toujours très largement compatible avec les engagements pris à l'OMC, entend se situer au-delà des recommandations de l'Institution de Genève, en accentuant la baisse des prix et en maintenant à zéro les restitutions aux exportations.

Ce tournant appelle inévitablement une vaste réflexion qui doit s'engager dès à présent autour des futurs instruments de régulation des marchés agricoles - pour peu que cette vision ait encore un sens pour les décideurs européens - et de gestion des crises qui s'y manifestent à intervalles réguliers. Car certaines filières, à commencer par les élevages porcins et laitiers, sont en crise structurelle et escomptent des réponses à leur désarroi économique. En surplomb, quel modèle agricole européen pour demain.

Contact : Thierry POUCH



% (Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
Prix alimentaires	- 0,2%	0,8%	0,6%
Prix agricoles	- 1,2%	0,6%	-5,0%
Prix des charges	-0,1%	-1,1%	-3,3%
Inflation	-0,2%	0,0%	0,4%



Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	En novembre	Cumul annuel
2015	0,876	8,550
2014	0,944	8,471